

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

AUX ELEVES DE LA CLASSE DE SECONDE-PREMIERE-TERMINALE PROFESSIONNELLES  
AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Afin de réaliser un travail sérieux dès la première semaine à la Maison Familiale, voici quelques indications d'ordre pratique :

**Attention l'établissement ne possède pas d'infirmier.**

### **TROUSSEAU D'INTERNAT**

*Sachant que nos internats sont équipés de lit simple et sachant que chaque lit est équipé d'un protège matelas plastifié, d'une couverture et d'un traversin. Vous devez prévoir :*

- Une paire de draps (drap housse + drap plat 190/90)
- Une taie de traversin
- Le nécessaire de toilette
- Accueil de l'internat interdit en chaussures, prévoir une paire de claquettes, chaussons ou autre.

### **TENUE DE SPORT**

- Un short et survêtement
- Chaussures de sport + une paire de baskets pour les activités en extérieur
- Un sac de sport pour le transport des affaires
- Une gourde

### **FOURNITURES SCOLAIRES**

- Un dictionnaire de poche français et un dictionnaire de poche anglais/français
- Une calculatrice scientifique, graphique Casio graph 25 +E (mode examen) **attention : la calculatrice type « collègue » n'est pas suffisante.**
- Feuilles grands carreaux simples et doubles
- 2 paquets d'intercalaires
- 1 carnet 17x11
- 1 cahier brouillon
- 2 classeurs à levier
- 2 pochettes cartonnées avec rabats et élastiques
- Règle 30 cm
- Pochettes transparentes
- Crayons de couleurs
- 1 clé USB (**sauf seconde**)
- Surligneur-colle-œillets

### **TROUSSEAU PROFESSIONNEL (Nécessaire lors des semaines de cours à La Vernée)**

Les tenues de travail et l'équipement professionnel seront à commander à la rentrée scolaire par l'établissement pour les élèves de seconde ou entamant le cycle de formation (prise en charge par le Pass Région ou les OPCO possible).

Les élèves de 1<sup>ère</sup> et terminale gardent le trousseau fourni en seconde et ils pourront, à leurs frais, commander de nouvelles tenues.

**PS :** Entre chaque session à La Vernée, les jeunes ne laissent aucune affaire personnelle dans les locaux.



**En cas d'absence de draps l'établissement fournira le nécessaire pour un coût de 15€/semaine.**